

*Prise de position du 29 janvier 2026*

## Ensemble pour des espaces numériques constructifs: points clés d'une réglementation des plateformes efficace

Oui, la Suisse a besoin d'une loi pour réglementer les plateformes de communication et les moteurs de recherche. Le projet de loi du Conseil fédéral prévoit des mesures importantes pour garantir un débat public constructif, une formation d'opinion éclairée ainsi que la liberté d'information et l'autodétermination, y compris en ligne. Nous, AlgorithmWatch CH, Société Numérique, Fondation pour la protection des consommateurs et Opendata.ch, saluons expressément ces mesures. Dans le même temps, nous préconisons que la loi réponde également aux considérations suivantes:

### Pas de lacunes juridiques pour l'intelligence artificielle

L'écosystème de l'information numérique évolue rapidement: les systèmes d'IA générative font désormais partie intégrante des plateformes de communication et des moteurs de recherche. Les applications d'IA intégrées aux plateformes, telles que Grok sur X, ainsi que les applications basées sur l'IA dans les moteurs de recherche, comme le mode IA de Google, doivent être couvertes par la loi.

### Pas d'impuissance face aux risques liés aux plateformes

Les réseaux sociaux et les moteurs de recherche constituent depuis longtemps une infrastructure centrale d'information et de communication dans notre société. Le projet de loi prévoit que les géants de la tech doivent évaluer les risques que leurs services font peser sur la société. Cela est juste et essentiel. Mais le projet de loi n'oblige pas les plateformes à réduire ces risques: si une plateforme devait estimer qu'elle représente un risque pour la santé publique ou la liberté d'opinion, elle ne serait pas tenue de prendre des mesures pour y remédier. Sans obligation de réduire les risques, nous ne pourrons pas demander des comptes aux plateformes lorsqu'elles maximisent leurs profits au détriment des droits fondamentaux, de la société et de la démocratie.

### L'autodétermination plutôt que l'économie du clic

Les modèles commerciaux des plateformes et des moteurs de recherche dominants sur le marché reposent sur la maximisation de l'attention et des profits grâce à la vente de publicités personnalisées. Pour ce faire, les plateformes évaluent et monétisent les utilisateur·rice·s jusque dans leurs détails les plus intimes. Cela doit changer. Au minimum, la publicité personnalisée ne

devrait pas être basée sur des données personnelles particulièrement sensibles (par exemple, la religion, l'orientation sexuelle, les opinions politiques, les données relatives à la santé). Pour davantage d'autodétermination et de liberté d'information, les plateformes doivent permettre aux utilisateur·rice·s de choisir des fils d'actualités qui ne sont pas optimisés pour maximiser l'interaction et l'attention.

### Des plateformes sûres pour les jeunes

Le débat public, auquel nous souhaitons également associer les jeunes, se déroule aujourd'hui en grande partie sur des plateformes en ligne privées. Nous devons garantir la protection des jeunes sur ces plateformes. Pour cela, il faut leur donner davantage d'autonomie dans la gestion de leur fils d'actualité et interdire la publicité personnalisée destinée aux personnes mineures. En outre, les plateformes doivent, dans le cadre de leur évaluation des risques, indiquer si elles ont des effets négatifs sur les jeunes et, le cas échéant, minimiser ces risques.

### Rendre les données accessibles, permettre le contrôle

Aujourd'hui, les plateformes et les moteurs de recherche sont une boîte noire, bien qu'ils décident des informations que nous voyons et influencent ainsi notre débat public. L'accès aux données de cette boîte noire est une condition préalable à une surveillance indépendante par la recherche et la société civile. La loi doit garantir et simplifier cet accès aux données pour la recherche et la société civile.

**Nous disons OUI avec conviction à la loi sur la réglementation des plateformes de communication et des moteurs de recherche. Les mesures complémentaires proposées ci-dessus répondent à des préoccupations urgentes et contribuent ainsi à faire en sorte que cette loi permette de garantir un débat constructif en ligne aussi.**